

Questions orales

Des voix: Règlement!

M. Mulroney: Je signale à mon collègue que le problème s'est posé et que nous avons essayé, avec tous les établissements concernés, de trouver une série de mesures d'aide pour sauver cette banque de l'ouest du Canada. Le gouvernement croyait que cela marcherait, d'après les recommandations qui lui avaient été faites. Tous les députés espéraient que cela marche, j'en suis sûr, parce que c'eût été dans l'intérêt du Canada et de tous les établissements du pays. Cela n'a toutefois pas marché, et nous en subissons les conséquences. Le seul moyen de déterminer qui est responsable de la situation consiste à étudier la question devant un comité parlementaire et de la faire trancher dans une tribune compétente, selon les règles. Je n'admettrai pas l'idée de punir les coupables avant de les avoir jugés. C'est pourtant ainsi que le NPD procède.

Des voix: Règlement!

Des voix: Bravo!

[Français]

LE RETRAIT DE FONDS

L'hon. Donald J. Johnston (Saint-Henri-Westmount): Monsieur le Président, il paraît clair que les contacts ont été faits par les employés du bureau du ministre dans les milieux financiers. Alors, le ministre n'est-il pas d'accord sur le fait que les gens ainsi contactés avaient tout intérêt à retirer leurs fonds de la banque au plus vite?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, permettez-moi de demander au député . . .

M. Lapierre: Non, c'est lui qui pose la question.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): . . . s'il se fonde sur des renseignements précis pour affirmer cela. Dans l'affirmative, passez-les moi et je répondrai. Je ne suis pas au courant qu'il y ait eu des prises de contact, outre ce que j'ai mentionné dans ma réponse au chef de l'opposition. Si lui ou son chef ont d'autres renseignements, qu'ils me les fassent voir.

LA POSITION DU MINISTRE

L'hon. Donald J. Johnston (Saint-Henri-Westmount): Monsieur le Président, le ministre nous dit-il que s'il s'avère que des personnes de son cabinet ont ainsi effectué des prises de contact, elles ont alors eu une part directe à l'effondrement de cette banque et à la charge de un milliard de dollars imposée aux contribuables canadiens?

Des voix: Question.

M. Hnatyshyn: Quelle est la question?

M. Johnston: Le ministre veut-il reconnaître que s'il s'avère qu'il y a eu ainsi des prises de contact, cela aura contribué directement à l'effondrement de la banque et à la charge de un milliard de dollars imposée aux contribuables canadiens?

M. Mulroney: C'est une question conjecturale.

M. Hnatyshyn: Irrecevable.

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je ne comprends pas la nature de la question. Est-ce qu'il voudrait la répéter de façon plus claire . . .

M. Gauthier: Avez-vous poussé la banque dans le précipice?

M. le Président: Il y a certaines traditions concernant les questions conjecturales. Le député d'Ottawa-Centre.

[Français]

ON DEMANDE POURQUOI LE GOUVERNEMENT A ATTENDU AVANT D'ESSAYER D'ÉTABLIR LA SITUATION VÉRITABLE DE LA BANQUE COMMERCIALE CANADIENNE

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre et a trait au même sujet.

Je viens d'établir aujourd'hui que les banques à charte qui ont participé au plan de sauvetage de la Banque commerciale canadienne ont décidé, dès le commencement, de déduire les 60 millions de dollars, qu'ils ont coulés dans ce plan de sauvetage, et de le traiter comme une perte.

Est-ce que le Cabinet ou le gouvernement était au courant de l'opinion des banques à charte, savoir que c'était une perte dès le commencement avec peut-être une possibilité de gagner un peu? Dans la négative, pourquoi le gouvernement est-il resté presque quatre mois avant d'essayer d'établir l'état véritable de la Banque commerciale canadienne?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, le député semble avoir des renseignements dont la Chambre ne dispose pas. J'ai mentionné que, au mois de mars, l'Opposition officielle et nous, les intervenants dans le dossier, étions tous d'avis, si je ne m'abuse, que cette action était de nature à sauver cette institution nationale localisée dans l'Ouest canadien. C'est pour cela qu'on l'a fait. Maintenant, si vous me dites . . . Oui, mais vous l'avez approuvé. C'est parce que vous croyez . . .

M. le Président: A l'ordre!

M. Mulroney: Si vous avez de nouveaux renseignements . . . Nous, tout ce que nous savions à ce moment-là, c'était que les banquiers et les autres croyaient que cette opération était de nature à sauver l'institution en question. C'est pour cela que nous l'avons fait.

[Traduction]

LES FAITS CONNUS DU CABINET

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse aussi au premier ministre. Nous étudions la compétence du gouvernement à gérer les affaires de notre pays. Il vient de faire perdre 1 milliard de dollars aux contribuables canadiens. Le premier ministre nous dit qu'il ignore que les banques à charte ont passé par profits et pertes les 60 millions de dollars qu'elles avaient consacrés à la tentative de sauvetage en mars. Si le cabinet n'était pas au courant de cela, quel genre de gestion le Canada pouvait-il bien avoir, et n'est-ce pas la raison pour laquelle nous avons perdu 1 milliard de dollars de l'argent des contribuables?